

Rapport Cité de l'énergie

Première certification de la Commune de Grimisuat

Chapitre 2: Demande d'obtention du label Cité de l'énergie®

Etabli le : 20.04.2016

La la Commune de

de Grimisuat

Représentée par la Présidente

Géraldine Marchand-Balet

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

le label Cité de l'énergie®

Représentant politique de la commune

Prénom Nom	Géraldine Marchand Balet
Fonction	Présidente
Adresse	Pl. Mgr Gabriel Balet – cp 17 – 1971 Grimisuat
Téléphone / Fax	027 399 28 52
e-mail:	presidente@grimisuat.ch

Personne de contact de la Commune

Prénom Nom	Sabine Roux Dalloschi
Fonction	Secrétaire communale
Adresse	Pl. Mgr Gabriel Balet – cp 17 – 1971 Grimisuat
Téléphone / Fax	027 399 28 52
e-mail:	sabine.roux@grimisuat.ch

Plus d'informations

<http://www.grimisuat.ch/commune/environnement-329.html> (Page Energie de la collectivité)

Conseillère Cité de l'énergie

Prénom Nom Sonia Morand
Fonction Conseillère Cité de l'énergie
Adresse Cp 362 – 1973 Nax
Téléphone / Fax 027 203 13 63
e-mail: sonia.morand@bluewin.ch

Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la Commune)	397.3 Pt.
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	198.7 Pt.
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	298.0 Pt.
Nombre de points atteints (points effectifs)	226.0 Pt. 57 %

Evolution et développement de la Cité de l'énergie

Année	Statut	Potentiel	Effectif	En %	Version Management Tool	Version Aide à l'évaluation
2016	1er audit	397.3 Pt	226.0 Pt	57%	2012	2014

Slogan de la Cité de l'énergie

Le slogan existant de la Commune est (selon le Manuel des logos Cités de l'énergie) :
„GrimEnergie“

Bases pour l'évaluation

Principes et ancrage de la politique énergétique (qualitatif et quantitative, basé sur la vision communale, les objectifs fixés pour la législature, le concept énergétique etc.):

Le Conseil communal de Grimisuat se réfère aux objectifs fédéraux et cantonaux en matière de politique énergétique et climatique.

Pour y parvenir, la Commune de Grimisuat s'engage à :

- réduire ses besoins (chauffage, électricité, carburants) par une utilisation économe, rationnelle et efficace de l'énergie ;
- garantir un approvisionnement durable et sûr en énergie;
- augmenter la part de ses énergies renouvelables;
- réduire les impacts sur l'environnement liés à la consommation d'énergie;
- informer, communiquer et sensibiliser les groupes cibles sur les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.

Les objectifs spécifiques quantitatifs, quant à eux, sont répartis entre patrimoine communal et territoire (citoyens, entreprises), et s'inspirent des objectifs de la Société à 2000 watts (plus ou moins exigeants, en fonction des caractéristiques et des potentiels de la commune). Pour le détail, voir le programme de politique énergétique.

Prochaines étapes les plus importantes des prochaines années (aspects originaux du programme énergétique) :

Voir le programme de politique énergétique et le plan d'action 2016-2019:

- Centre scolaire: assainissement, remplacement du chauffage mazout par pellets, ventilation.
- Fermeture de l'école de Champlan et démolition ludotèque.
- Assainissement et équipement du nouveau quartier en éclairage public.
- Achat d'électricité 100% renouvelable pour les bâtiments et installations communaux.
- Production d'électricité supplémentaire par l'installation de panneaux photovoltaïques sur le centre scolaire.
- Agrandissement du home intercommunal Les Crêtes: intégration de critères DD (utilisation des ressources locales, compatibilité Minergie).
- Réinvestissement des revenus communaux issus des dividendes Grimsolar dans la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (créer un fonds).
- Projet-pilote de covoiturage "PubliRide" avec les communes voisines de Savièse, Ayent et Arbaz, financé par l'Etat du Valais et CarPostal, testé sur 2 ans (mi-15-mi-17).